

Note sur le marché commun européen

La Rédaction

Volume 33, numéro 2, juillet–septembre 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001952ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001952ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

La Rédaction (1957). Note sur le marché commun européen. *L'Actualité économique*, 33(2), 284–285. <https://doi.org/10.7202/1001952ar>

Note sur le marché commun européen

Après de très nombreux efforts d'intégration économique, quelques pays d'Europe (la France, l'Allemagne, l'Italie, et les trois nations du Bénélux) ont accepté le principe de l'établissement d'un marché européen. La ratification du traité par l'Assemblée Nationale française a fait disparaître l'épée de Damoclès qui menaçait, depuis 1945, la plupart des plans d'intégration. On se souviendra à ce sujet du projet de la C.E.D. qui après de longues négociations s'est effondré devant le vote sans appel de la Chambre des députés à Paris.

En raison de l'importance considérable de l'Europe de l'Ouest dans le commerce international et des possibilités d'expansion du principe de l'abolition des droits de douanes dans une large zone de libre-échange, les plans actuels sont susceptibles d'avoir une influence qui dépassera largement le commerce propre aux six membres du marché commun.

À ce titre, il est normal que L'Actualité Économique consacre quelques études au marché commun et à ses répercussions. On trouvera donc dans les pages qui suivent deux articles et un commentaire à ce sujet.

Les deux articles ont été écrits par des collaborateurs français qui, tous deux, en raison de leurs occupations, sont particulièrement au courant des tractations qui ont précédé l'établissement du traité instituant le marché commun.

On constatera que ces deux articles abordent parfois des aspects identiques d'une même question, et que certains paragraphes font en quelque sorte double emploi. Mais la publication conjointe des deux textes est justifiée en raison des objectifs différents qu'ils atteignent. Le premier, celui de M. Nadal, est d'ordre descriptif: on y trouvera une courte histoire des efforts d'intégration européenne, un résumé des clauses du traité, et enfin un tableau sommaire de la situation de l'Europe au moment où le traité est signé. Le second article qui se rapproche du premier par sa partie historique, vise à déterminer les conséquences possibles et probables du marché commun sur l'économie française et dégage de cette incursion analytique la politique économique à suivre pour maintenir la stabilité du grand espace européen. La question n'a pas qu'un intérêt local: selon que la France sera ou ne sera pas menacée, par l'Allemagne en particulier, dans ses échanges vitaux, le marché commun avortera ou prospérera. M. Rouquet La Garrigue étudie donc dans son article l'une des charnières même du marché commun.

Il était cependant nécessaire de voir ce que ce nouvel aménagement du commerce international réserve au Canada. Ici se heurtent divers projets dont le dernier en date, celui de M. Diefenbaker, a, si l'on peut s'exprimer ainsi, brouiller davantage encore un jeu dont les données étaient déjà remarquablement complexes. Le premier des Commentaires aborde cette question.

La Rédaction.